

**N°23**  
FÉVRIER 2023

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA REP BÂTIMENT  
AU 1ER JANVIER 2023



## EDITO

Une nouvelle année commence.

A l'occasion de la cérémonie des vœux du SYCABEL, le Président Éric Francey a annoncé qu'il quittait ses fonctions au SYCABEL et a présenté le nouveau Président élu par le Bureau pour lui succéder : Franck Baron. Nous remercions vivement Éric Francey pour son implication et son support indéfectible à la profession et lui souhaitons une très belle nouvelle vie.

Et nous avons le plaisir d'accueillir Franck Baron à la Présidence. Franck Baron est Directeur Général de Prysmian en France et en Belgique. Diplômé de Supélec, il a rejoint l'industrie du câble en 2011 où il a exercé plusieurs fonctions dans les Operations en France et en Europe. Franck Baron est entré au Bureau du SYCABEL en 2018, et en a été élu trésorier en 2022. Son successeur dans cette fonction est Guillaume Teixeira, Président de Nexans France, et Vice-Président Europe du Sud de Nexans.

2023 s'annonce comme une année de transitions. Énergétique et numérique tout d'abord, avec des défis passionnants qui vont permettre à l'industrie du câble et des matériels de raccordement de montrer son savoir-faire et de collaborer avec ses partenaires pour répondre aux grands enjeux de nos sociétés ; écologique d'autre part, avec le recyclage des déchets du bâtiment, le réemploi des métaux non-ferreux et la recherche de solutions pour accompagner la décarbonation de l'industrie dans un contexte de prix des matières premières et de l'énergie élevés. Les industriels du SYCABEL s'engagent dans cette nouvelle année avec confiance et la volonté de relever ces défis.

**Marie-Thérèse Blanot**  
Déléguée Générale

**EDITO** ..... 1

**INDICATEUR SYCABEL** ..... 6

**ACTUALITÉS** ..... 2

**AGENDA DE LA PROFESSION** ..... 6

Entrée en vigueur de la REP Bâtiment au 1er janvier 2023

Jicable 2023, la 11ème Edition de la conférence internationale des câbles d'énergie isolés

Respect des règles de l'art et formation, facteurs-clés de succès pour le déploiement de réseaux optiques de qualité

# Entrée en vigueur de la REP Bâtiment au 1er janvier 2023 : structurer la filière pour une meilleure gestion et prévention des déchets

## Un contexte réglementaire basé sur le principe du pollueur/payeur

La REP (Responsabilité Élargie aux Producteurs) est définie dans le livre V du code de l'environnement. Elle impose à « toute personne physique ou morale qui élabore, fabrique, manipule, traite, vend ou importe des produits générateurs de déchets ou des éléments et matériaux entrant dans leur fabrication, [...], de pourvoir ou de contribuer à la prévention et à la gestion des déchets qui en proviennent ».

Comme les volumes de déchets générés par le secteur du bâtiment avoisinent les 40 millions de tonnes par an, il était impératif d'établir un contexte réglementaire pour la gestion des déchets générés par les produits en fin de vie. Dans ce cadre, la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (« AGECE ») a prévu la mise en place d'une REP PMCB (produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment) incluant l'ensemble des câbles. Ces dispositions réglementaires induisent la création d'éco-organismes qui se chargeront de collecter une éco-contribution pour organiser les points de collecte des déchets sur un maillage territorial dense. Le Décret n° 2021-1941 du 31 décembre 2021 relatif à la responsabilité élargie des producteurs pour les produits et les matériaux de construction du secteur du bâtiment a été publié le 1er janvier 2022 avec une mise en application retardée au 1er janvier 2023. Plusieurs objectifs sont clairement définis :

- Développer les points de collecte accessibles
- Soulager les collectivités territoriales des coûts qu'entraîne la gestion des déchets, et transférer le financement du contribuable (impôts locaux) vers le consommateur par le biais d'une éco-contribution.
- Développer le réemploi et/ou le recyclage
- Inciter les fabricants à écoconcevoir leurs produits (robustesse, réparabilité, caractère démontable, recyclabilité etc.)



© SYCABEL

## Conséquences pour les fabricants de câbles

Au 1er janvier 2023, tous les fabricants de câbles doivent adhérer à l'un des 3 éco-organismes agréés par la filière en catégorie 2 (autres matériaux de construction), catégorie dans laquelle sont répertoriés les câbles :

- **ECOMAISON**
- **VALDELIA**
- **VALOBAT**

Un avis aux fabricants a été publié le 10 décembre 2022 pour préciser les catégories et les produits soumis à la REP PMCB qui n'entrera en vigueur, de manière opérationnelle, que le 1er mai 2023, un délai supplémentaire de cinq mois ayant été accordé à la demande des éco-organismes. Les éco-contributions seront redevables à partir du 1er mai aux éco-organismes et applicables aux clients. Ce délai supplémentaire devrait permettre aux fabricants d'être prêts à fournir les données concernant les familles de câbles afin d'établir l'évaluation de l'éco-contribution ainsi que l'information aux clients

Le SYCABEL a activement participé aux travaux de préparation et de mise en place de la REP PMCB. Une réglementation qui s'inscrit comme un marqueur fort vers un monde plus soutenable et plus durable.

# Jicable 2023, la 11ème Edition de la conférence internationale des câbles d'énergie isolés se tiendra pour la première fois à Lyon du 18 au 22 juin 2023

Événement majeur des sciences et techniques consacré aux câbles d'énergie isolés, le congrès Jicable est devenu depuis sa création en 1982, une référence mondiale. Il réunira cette année plus de 750 congressistes, ingénieurs et techniciens provenant de 50 pays différents.

Devant le succès croissant du programme de conférences et des nombreux échanges d'expérience, un nouveau lieu s'imposait pour accueillir les participants toujours plus nombreux d'éditions en éditions. Le centre des congrès de Lyon a été choisi pour ses grandes capacités d'accueil aussi bien sur ses salles de conférence que sur les espaces consacrés à la partie exposition. Par ailleurs, Lyon est une métropole idéalement située avec ses liaisons TGV européennes et son aéroport international.

## Un cycle de conférences qui s'annonce passionnant

Cette année, le programme de conférences sera particulièrement dense avec près de 29 sujets retenus et répartis autour de 5 thèmes :

- Matériaux, nouveaux matériaux & vieillissement, évaluation pour les systèmes de câbles AC et DC
- Conception et modélisation des câbles et accessoires
- Méthodes d'essais électriques et non électriques
- Diagnostic, contrôle et estimation de durée de vie
- Systèmes de câblage, environnement et développement durable

En phase avec les grands enjeux énergétiques du futur proche, les sujets ont été sélectionnés pour apporter des éléments de réponses sur la transformation des réseaux d'énergies et leurs conséquences sur la conception, les modélisations associées et les conditions d'exploitation des câbles et accessoires. Les problématiques environnementales seront largement abordées comme la décarbonation, le biosourcing ou le recyclage.

## Le Prix Jicable devient le Prix Lucien DESCHAMPS

A chaque édition, une série de distinctions est décernée au meilleur article et aux meilleures interventions. Le prix du meilleur article devient le prix Lucien DESCHAMPS, en hommage au fondateur de Jicable disparu début 2022 et qui a, tous les 4 ans depuis 1982, rendu possible la tenue de cet événement unique et aujourd'hui incontournable. Parallèlement, le concours des jeunes chercheurs récompensera les 3 meilleures interventions par une aide financière.

## Côté expo

Avec une surface d'exposition plus étendue, plus de 40 fabricants seront présents et, à noter cette année, un espace sera spécialement dédié aux startups et à leurs innovations.

## Favoriser les échanges

Bien sûr, le congrès Jicable est également un moment d'échanges et de partage d'expériences où le off fait partie intégrante du programme et est très apprécié des congressistes avec, en point d'orgue, la soirée traditionnelle de Gala qui se tiendra à l'ancienne bourse de Lyon.

## Visites techniques en marge de la manifestation

Pour l'occasion et à la suite des activités du congrès, 3 visites techniques sont organisées sur des lieux particuliers de la région lyonnaise du domaine de l'énergie électrique.

C'est avec enthousiasme que toute l'équipe d'organisation attend le plaisir d'accueillir l'ensemble des participants en juin prochain.

**Pour tout renseignement nous contacter : [contact@jicable.org](mailto:contact@jicable.org)**

**Gérard LENCOT**

Délégué Général de JICABLE



# Jicable'23

## International conference



**18/22**  
**JUNE 2023**

CENTRE DE CONGRÈS DE  
**LYON** FRANCE

## Respect des règles de l'art et formation, facteurs-clés de succès pour le déploiement de réseaux optiques de qualité, résilients, pérennes et homogènes

# objectif fibre



Au 30 septembre 2022, avec 33,1 millions de prises raccordables et 17,1 millions d'abonnés à la fibre optique, la France se place comme leader incontesté des pays Européens en termes de déploiement de réseaux FttH.

Le succès du Plan France Très Haut Débit lancé par le gouvernement en 2013 repose notamment sur une filière industrielle forte, dont les membres du Sycabel, principaux fournisseurs des câbles optiques et matériel de connectivité.

Pour garantir la pérennité de ces réseaux optiques, il est important de rappeler l'absolue nécessité de respecter les règles de l'art, tant sur la qualité des composants que sur leur mise en œuvre.

Le déploiement des réseaux optiques et le raccordement des abonnés doit être réalisé selon ces bonnes pratiques par des équipes de techniciens formés dans des centres de formation selon des cursus de formation adaptés.

Objectif Fibre, plateforme collaborative fondée en 2009 et qui regroupe les organisations professionnelles représentatives de la filière (FFIE, FFT, FIEEC, Infranum, SERCE), travaille au recensement et à la diffusion des règles de l'art au travers de ses Guides des bonnes pratiques, et au développement d'une offre de formation adaptée au travers du référencement d'organismes de formation (53 organismes de formation références au 31 décembre 2022) et des travaux des différents EDEC (Engagement pour le Développement de l'Emploi et des Compétences), l'EDEC Fibre Optique et l'EDEC Infrastructures Numériques (2021-2025).

Retrouvez toutes les informations sur les actions d'Objectif Fibre sur notre site : Objectif Fibre - La filière fibre optique et ses opportunités ([objectif-fibre.fr](http://objectif-fibre.fr))

**Marc LEBLANC**

Président de Objectif Fibre

Membre du Comité directeur Télécom du SYCABEL



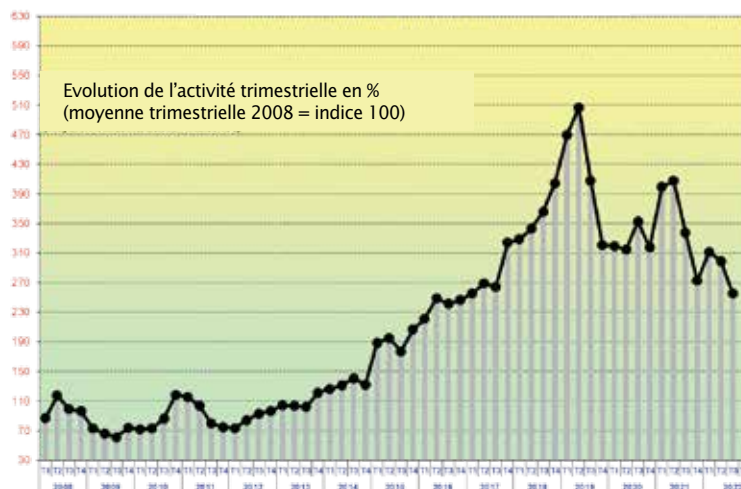
## INDICATEUR SYCABEL

Couverture de la France en Très Haut Débit : l'Indicateur industriel du SYCABEL confirme la baisse persistante des livraisons de câbles à fibre optique au troisième trimestre de 2022.

Dans la situation actuelle qui conjugue la baisse d'activité des déploiements de la fibre en France, le contexte européen très inflationniste - et lourdement pénalisant pour toute la filière -, l'industrie française du câble redouble d'efforts et met tout en œuvre pour maintenir tant sa capacité de production et d'innovation que la qualité de ses produits.

La Profession réitère plus que jamais sa conviction que, dans un contexte d'instabilité économique et politique mondiale, produire localement est indispensable pour garantir la souveraineté numérique de la France, permettre tous les déploiements et la maintenance des réseaux et donc assurer leur résilience.

**Indicateur Industriel SYCABEL du Très Haut Débit**  
1er trimestre 2008 - 3<sup>e</sup> trimestre 2022



## AGENDA DE LA PROFESSION

**Etats Généraux des RIP :**  
21 mars 2023 à Deauville

**Jicable'23 :**  
19 au 23 juin 2023 à Lyon

**FttH Council – FttH Conference :**  
18-20 avril 2023 à Madrid

**RETROUVEZ LES DERNIÈRES PUBLICATIONS DU SYCABEL EN LIGNE**

**DÉCOUVREZ LE TUTORIEL DÉDIÉ AU RPC**